

## De la responsabilité personnelle des dirigeants.



Article rédigé par *Maxime Tandonnet*, le 05 octobre 2016

[Source : Blog de Maxime Tandonnet]

Six mois. Dans un peu plus de six mois, en principe, ils s'en vont. Je parle des socialistes au pouvoir. Leur attitude dans la dernière ligne droite est particulièrement contestable: fuite en avant démagogique, pratique de la terre brûlée, bombes à retardement. Ce phénomène soulève la question cruciale de la responsabilité personnelle des dirigeants politiques en général. Un créateur d'entreprise qui place sa fortune personnelle dans son affaire et échoue en assume les conséquences. Est-il normal que le détenteur du pouvoir politique puisse totalement dérailler, prendre des décisions inappropriées, nuire à son pays – parfois en toute conscience – , par idéologie, clientélisme, électoralisme ou vanité narcissique, et repartir tranquillement chez lui au bout de son mandat comme si rien ne s'était passé? Les Français confient leur destin à des hommes et des femmes qui se sont engagés à les servir. Si ces derniers manquent gravement et manifestement à cette confiance, il serait logique qu'ils assument les conséquences de leurs actes. On peut imaginer que si les dirigeants nationaux et locaux étaient personnellement redevables devant les Français du bilan de leur action, ils se comporteraient tout autrement. Comme dans le secteur privé et dans certaines administrations, un tableau de bord, aussi objectif que possible, devrait être dressé au début et en fin de chaque mandat comportant des indicateurs fondamentaux, par exemple:

- Taux de croissance et évolution de la situation de l'emploi – indexées sur la situation des pays comparables;
- Création et destructions d'entreprises;
- Niveau des déficits publics et de la dette;
- Poids des prélèvements fiscaux et sociaux;
- Taux de pauvreté, du logement insalubre;
- Fuite des cerveaux à l'étranger et départs des entreprises;
- Evolution du nombre des crimes et délits constatés;
- Voitures, immeubles incendiés, policiers et gendarmes blessés ou tués;
- Evolution de la sécurité routière, par le nombre de tués et de blessés;
- Victimes du terrorisme;
- Maîtrise de l'immigration, réussite de l'intégration (taux d'emploi, de réussite scolaire des nouveaux arrivants);
- Taux d'échec scolaire et d'illettrisme;
- Nombre de jours de grève et de manifestations;
- Niveau des collégiens et lycéens évalués par des tests.

Une commission constituée de personnalités apolitiques, entrepreneurs, universitaires, magistrats, citoyens tirés au sort, serait chargée de se prononcer sur ce tableau de bord objectif, établi par un organisme scientifique indépendant. Cette commission aurait la responsabilité, au regard du tableau de bord, de donner ou de refuser *quitus* aux dirigeants sortants, un peu à l'image d'un Syndic de co-propriété. La Nation n'est-elle pas notre propriété collective? Ma démarche peut apparaître « techno ». Elle ne prend pas en compte les rêves, les chimères, les mythes, le moral de la Nation. Certes, mais la politique, le gouvernement de la Cité, doit d'abord se fonder sur des faits, des réalités. Il serait bon qu'elle sorte des débats vaseux, des polémiques et de la propagande, pour revenir sur terre. Autrefois, les gouvernants étaient, me semble-t-il, davantage animés par une éthique du bien commun qui préservait le pays de dérives mortelles. Le sens de l'intérêt général, de la *res publica*, s'est affaibli par rapport au culte de soi, à la démence du moi-je. Le système que je propose aurait vocation à restaurer le sens de la responsabilité.

Absurde? Débile? « métaphysique tandonnesque », comme disait récemment un intervenant? Peut-être, mais en tout cas une certitude: il seraient moins nombreux à postuler et une fois sur place, les dirigeants, filtrés par l'envie de servir et non de se servir, gouverneraient de manière radicalement différente: pour le seul bien commun.